

# 2018

## RAPPORT ANNUEL



10  
ans

RÉGIME  
DE RETRAITE  
des groupes  
communautaires  
et de femmes

# Table des matières

|          |  |    |
|----------|--|----|
| <b>1</b> | Message du comité de retraite.....   | 3  |
| <b>2</b> | Message du secrétariat .....   | 5  |
| <b>3</b> | La situation financière globale du Régime.....   | 7  |
|          | i. Des actifs en croissance en 2018 .....  | 7  |
|          | ii. Un Régime en bonne situation financière<br>malgré les faibles rendements de l'année..... | 10 |
|          | iii. Conclusion .....  | 13 |
| <b>4</b> | Le rendement de la caisse de retraite.....   | 14 |
|          | i. Le rendement de la caisse, un sommaire .....  | 14 |
|          | ii. Le rendement de la caisse plus en détail.....  | 15 |
|          | iii. Les cotisations volontaires.....  | 17 |
|          | iv. La structure de gestion de nos placements .....  | 17 |
| <b>5</b> | Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif .....                             | 21 |
| <b>6</b> | Les membres du comité de retraite .....  | 22 |
| <b>7</b> | Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées.....              | 23 |



## MESSAGE DU COMITÉ DE RETRAITE

# NOTRE RÉGIME : UNE ANNÉE-TEST POUR NOS 10 ANS

### Notre politique de placement montre ses dents

Pour nos dix ans, notre politique de placement a été confrontée à une année difficile sur les marchés et s'en est bien tirée, en niveau absolu, mais aussi par rapport aux marchés. Notre Régime est bel et bien résilient.

Malgré une année de baisse des marchés boursiers, le Régime a eu un léger rendement positif. Plusieurs régimes de retraite peuvent nous envier. Nos réserves importantes ont permis d'indexer les rentes pour les années 2017 et 2018 malgré les marchés difficiles. Bien que les rendements aient été moindres que le rendement attendu (5,5 %), la situation financière du Régime est bonne et les indicateurs de capitalisation et de solvabilité sont corrects. Notre choix de gestionnaires de portefeuille capables de nous protéger lors de marchés baissiers et nos investissements dans les produits financiers moins corrélés au marché boursier ont été bénéfiques. Le détail de notre situation financière vous est présenté dans ce rapport. Toutefois les rendements donnés sur les cotisations volontaires sont négatifs en raison des frais d'administration et de gestion des placements qui viennent réduire le rendement crédité. Cela dit, le rendement obtenu n'a rien à pâtir par rapport aux rendements obtenus par les REER exposés au marché des actions. Voilà un exemple clair : un fonds de pension collectif vaut mieux qu'un REER où seule la personne est responsable des aléas des marchés boursiers.

### Les préjugés sur les régimes à prestations nous donnent du fil à retordre

Malgré notre forte augmentation d'adhésion en 10 ans (de 185 groupes à 690), notre défi est de faire en sorte que le secteur communautaire (incluant les groupes de femmes, l'économie sociale, les fondations et les ONBL en culture) augmente son taux de couverture à un régime de retraite. Encore des milliers de groupes n'ont aucun outil pour soutenir la retraite de leur personnel. Il nous faut combattre les préjugés concernant les régimes à prestations (« ils sont en crise », « nous n'avons pas les moyens », « je suis trop jeune pour me préoccuper de cela », « il est trop tard pour moi », etc.) qui semblent conclure à l'impossibilité pour le secteur communautaire d'avoir un régime de retraite bien structuré et viable. Pourtant, dans un contexte de rareté croissante de main-d'œuvre, avoir un régime de retraite est un outil d'attraction et de rétention. Nos membres nous le confirment régulièrement.

Le défi à relever pour les personnes participantes est, malgré les budgets serrés de leur organisme, d'augmenter le taux de cotisation. De plus en plus de personnes ont recours aux outils individuels pour augmenter leur rente garantie ; leur apport représenterait environ 16 % des actifs du Régime, ce qui est significatif. Nous y voyons le résultat de nos efforts d'éducation auprès de nos membres et auprès du secteur et d'une meilleure compréhension de ce qu'il faut faire aujourd'hui pour ne pas être pauvre et maintenir son niveau de vie le plus possible une fois à la retraite.

## Toujours à la défense de nos membres

Les discussions avec Retraite Québec qui devaient avoir lieu en janvier 2018 ont été reportées en septembre pour régler deux différends. Lors de cette rencontre, nous avons abordé la question du niveau minimum d'actifs nécessaires à l'indexation des rentes et nous avons repris notre argumentaire sur le sort des personnes retraitées orphelines. Nous avons ressenti de l'écoute et nous continuerons à être en mode solution.

## Une décision difficile, mais nécessaire

Nous constatons un fort roulement de personnel chez les groupes membres. Ainsi, des personnes cotisent pendant quelques mois au Régime et quittent le secteur d'emploi communautaire. La valeur de la rente acquise est très petite. Bien que certaines personnes demandent un remboursement, d'autres oublient qu'elles ont de l'argent au Régime. Cela peut devenir onéreux pour le Régime (versement annuel à Retraite Québec, recherche obligatoire pour retrouver ces personnes, etc.). Devant le coût démesuré et la probabilité de la perte des coordonnées valides des personnes concernées, nous avons pris la décision d'exiger le remboursement aux personnes participantes ayant plus de 2 ans d'absence du Régime lorsque la valeur de leur rente est de moins de 559 \$ (1 % du MGA<sup>1</sup>). La Loi nous permettrait d'aller jusqu'à un plafond de 11 480 \$, mais nous avons refusé d'aller plus haut pour maximiser les chances que nos membres, d'un emploi à l'autre, aient la possibilité de se constituer éventuellement une vraie rente de retraite. Cette décision prise après beaucoup de réflexions et de discussions a été jugée dans l'intérêt de tout le monde. Il est à noter qu'une personne de retour au Régime peut racheter ce service perdu.

## Du nouveau dans le fonctionnement du comité de retraite

Nous voulons remercier chaleureusement Pierre Riley, Céline Béland et Denise Côté pour leur engagement et leurs années de service. Pierre Riley en particulier a été présent dès les premières rencontres qui ont mené à la mise sur pied du Régime. Ces personnes ont quitté le comité au cours de l'année et ont été remplacés par Anabelle Caron, Francis Boursier et Françoise Lefebvre.

Au printemps 2019, nous avons formalisé l'évaluation du fonctionnement du comité de retraite. L'exercice a été stimulant et nous voulons maintenir cet exercice annuel. Plusieurs membres ont participé à des sessions externes de formation sur le fonctionnement des régimes et les placements. Ces formations ont été très appréciées et l'expertise continuera donc de se développer.

En 2019, nous devons conclure une nouvelle entente avec la firme d'actuaire PBI. Nous profiterons de l'occasion pour leur souligner notre très grande satisfaction à l'égard de leurs services d'actuariat et d'administration. Cette firme a initié la mise sur pied de la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés à laquelle nous avons adhéré pour la gestion de nos placements. Tout comme le milieu communautaire, elle reconnaît la force des regroupements tout en laissant l'autonomie aux entités juridiques. Il s'agit là d'un vrai partenariat.

### Le comité de retraite

<sup>1</sup> MGA : maximum des gains admissibles. Le MGA est le revenu maximal de travail sur lequel les travailleuses et travailleurs du Québec cotisent au Régime de rentes du Québec pour une année donnée.

**« Comme disait mon grand-père, quand on est vieux, c'est avec le bois qu'on est allé chercher dans notre jeunesse qu'on se réchauffe. »**

***Boucar Diouf***

## Un site renouvelé

Pour fêter nos dix ans, nous avons redessiné notre site. Vous pouvez le consulter au [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

# 2

## MESSAGE DU SECRÉTARIAT

# LE SOUCI DE MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Bien installé dans ses nouveaux locaux, le secrétariat a consolidé ses outils de travail tout en poursuivant ses activités quotidiennes de recrutement, de soutien aux groupes et aux personnes participantes.

### **Mises à jour de nos documents : pour mieux vous informer**

Le Texte du Régime a été féminisé et a fait l'objet d'une refonte. Contenant toutes les règles et les outils pour nos membres, ce document est constamment modifié pour être en mesure de répondre à leurs besoins. Nous avons également fait la mise à jour du Sommaire du Texte du Régime destiné aux personnes participantes et aux employeurs. Celui-ci vulgarise le Texte du Régime, répond à vos principales questions et est parsemé d'exemples. Ces deux documents se retrouvent sur le site web.

Nous avons produit un cahier de procédures, fruits de 10 ans de travail. Chacune d'entre nous connaît son travail ; cependant, remplacer quelqu'une absente pour quelques semaines était difficile. Il s'agissait également d'un exercice nécessaire dans une perspective de préparation de la relève. Le comité de retraite est désormais plus à même de comprendre notre fonctionnement et nos tâches. Cet exercice nous a démontré les raisons de notre essoufflement : nous développons de plus en plus de services à nos membres en conservant une équipe restreinte. C'est pourquoi nous avons accueilli avec grande joie, au printemps 2019, Andrianina Ramaroson, notre nouvelle agente d'administration.

### **La formation au cœur de nos préoccupations : de plus en plus appréciée**

Depuis la création du Régime, nous avons développé une solide expertise en éducation en matière de retraite et régimes de retraite. Il nous importe que les employeurs et les personnes participantes aient une bonne compréhension des enjeux entourant la sécurité financière à la retraite afin de prendre des décisions éclairées.

Nous avons complété la tournée provinciale de formation amorcée l'an dernier, tournée financée par une subvention du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales, obtenue par Relais-femmes. Le contenu adapté a permis de répondre aux attentes des personnes en réflexion d'adhésion et des membres actuels lors de 112 présentations.

Nous continuons à nous déplacer sur demande. Cependant, par souci d'efficacité et de contrôle des coûts, nous utilisons de plus en plus la formation à distance. Ainsi, nous offrons la *formation administrative* en visioconférence. Le contenu de cette formation est bien adapté à ce mode de diffusion. D'une durée de 75 minutes, cette formation permet une révision des principales règles et procédures administratives pour les personnes responsables de l'administration dans leur groupe et une meilleure intégration des nouveaux groupes. Surveillez la page d'accueil de notre site web pour connaître les prochaines séances.

Notre nouvelle formation *Mon fonds de pension, un outil pour moi!* permet aux équipes de travail de revoir rapidement le fonctionnement du Régime et ses principales options. Offerte sur demande et principalement en ligne, cette formation de 45 minutes se glisse facilement dans vos réunions d'équipe. Nos formations *Présentation d'ensemble du Régime de retraite et Préparation à la retraite* sont toujours disponibles sur demande.

## **Des outils individuels très utilisés : beaucoup de possibilités**

Une autre retombée des différentes formations est sans doute l'utilisation accrue des outils individuels mis à la disposition des personnes participantes pour augmenter leur rente. Nous répondons à plusieurs demandes de calcul pour évaluer le coût d'un rachat de service passé et, le cas échéant, faisons le suivi avec l'actuaire, les institutions financières (dans le cas de transfert de REER) et l'Agence du revenu du Canada. Nous remarquons aussi une augmentation des cotisations volontaires, soit prélevées directement sur la paie, soit par l'envoi d'un chèque ou d'un transfert REER. Les employeurs utilisent aussi des outils mis à leur disposition pour bonifier les conditions de travail. Certains améliorent les règles d'adhésion ou lors des congés. D'autres augmentent momentanément la cotisation patronale, participent au rachat de service passé ou paient la réduction pour une rente avant 65 ans.

## **Des frais administratifs à la baisse : aidez-nous à faire encore mieux**

L'objectif initial de diminuer à moins de 2 % nos frais d'administration a été atteint. Faut-il rappeler que les frais minimaux de gestion des REER sont généralement plus de 2 %. Le secrétariat poursuivra toujours ses efforts pour que les frais administratifs soient de moins en moins lourds dans le Régime. Pour ce faire, il a cependant besoin de vous. Voici ce que vous pouvez faire :

- Restez informés en tout temps concernant : votre relevé annuel, votre historique de participation, vos rachats, vos cotisations, vos bénéficiaires, vos coordonnées. Tout ceci se trouve sur votre portail personnel. Demandez de recevoir les communications en ligne pour ainsi nous aider à baisser les coûts postaux.
- Nous aviser rapidement lors d'un décès d'un ou d'une collègue ou d'une personne salariée nous permet de rejoindre la famille ou l'exécuteur testamentaire. Souvent les coordonnées de la personne décédée ne restent valides que très brièvement et les démarches subséquentes peuvent être énergivores en temps de travail.
- Nous aviser de votre changement d'adresse postale ou de courriel. Il s'agit de nombreuses heures de travail de recherche pour nous et des frais postaux inutiles.

## **Biens non réclamés : Oh que l'on n'aime pas ça !**

Aidez-nous à retrouver des personnes qui ont cessé de cotiser au Régime et pour qui nous n'avons plus de coordonnées. Elles ne savent peut-être pas ou ont oublié que nous détenons de l'argent leur appartenant. Sans nouvelles de leur part, arrivera le jour malheureux où la loi nous obligera de remettre cet argent à Revenu Québec et cela implique des coûts additionnels pour nous. Nous apprécierions donc grandement votre aide. Si vous connaissez des ex-collègues, des amis.e.s qui pourraient être l'une de ces personnes, invitez-les à nous contacter. Elles seront certainement heureuses de recevoir un chèque ou une rente !

# 3

## LA SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE DU RÉGIME

### i. Des actifs en croissance en 2018

L'actif total augmente de 13 % pour atteindre 63 millions \$. Cette hausse est nettement plus faible que par les années passées et s'explique par le faible rendement de l'année. Les nouvelles cotisations excèdent la hausse de l'actif. On trouve, dans le tableau 1, les sources d'augmentation et de diminution de l'actif, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier.

**Tableau 1 — État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2018**

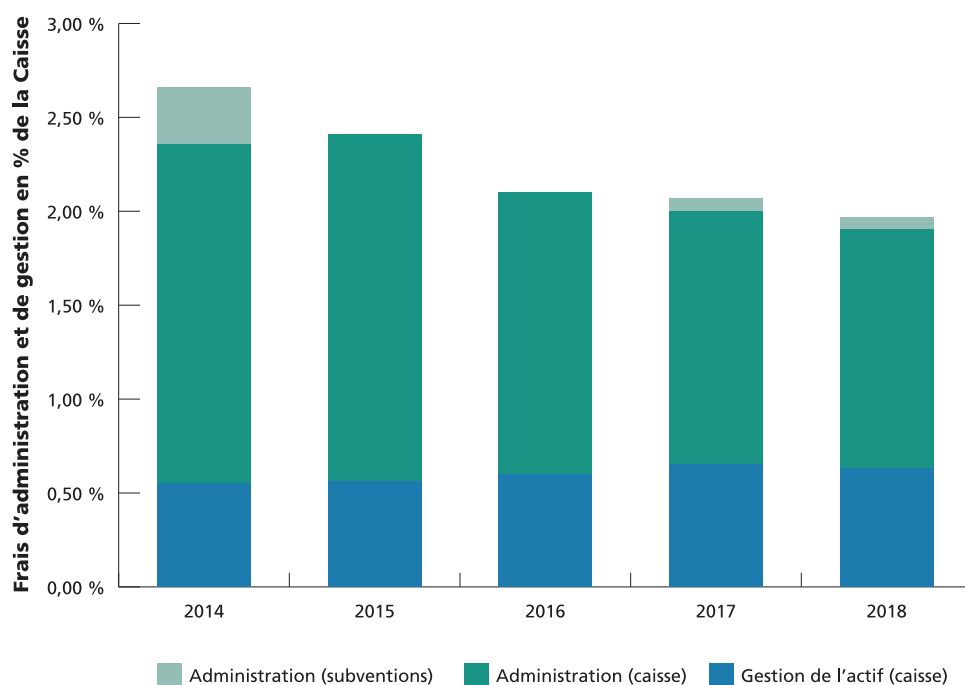
| Actif disponible au début  |                     | 55 899 470 \$                          |                     |
|--|---------------------|--|---------------------|
| Augmentation de l'actif  |                     | Diminution de l'actif                  |                     |
| Cotisations patronales   | 4 529 426 \$        | <b>Frais d'administration</b>          |                     |
| Cotisations salariales régulières  | 3 817 363 \$        | Salaires et charges sociales           | 299 276 \$          |
| Cotisations salariales volontaires   | 695 293 \$          | Honoraires : Actuariat                 | 279 396 \$          |
| Rachats — employé.e.s  | 531 621 \$          | Honoraires : Autres                    | 13 249 \$           |
| Rachats — employeurs   | 217 816 \$          | Dépenses de bureau                     | 69 411 \$           |
|  | <b>9 791 519 \$</b> | Déplacements/Représentation            | 18 753 \$           |
|  |                     | Frais d'enregistrement                 | 63 046 \$           |
|  |                     | Formation                              | 28 372 \$           |
|  |                     | Assurances — comité                    | 13 952 \$           |
|  |                     | Amortissement                          | 37 591 \$           |
|  |                     | Frais d'administration                 | 823 046 \$          |
|  |                     | <i>Moins subventions et autres</i>     | <i>(86 184 \$)</i>  |
|  |                     | <b>Total Frais d'administration</b>    | <b>736 862 \$</b>   |
|  |                     | Frais bancaires                        | 5 518 \$            |
| Revenus de placements  | 145 609 \$          | <b>Frais de gestion des placements</b> |                     |
|  |                     | Frais des gestionnaires                | 258 654 \$          |
|  |                     | Gardien de valeurs                     | 20 679 \$           |
|  |                     | Honoraires-conseils (PBI)              | 58 786 \$           |
|  |                     | Assurance responsabilité               | 2 259 \$            |
|  |                     | <b>Total — frais placements</b>        | <b>340 378 \$</b>   |
|  |                     | Rentes                                 | 227 809 \$          |
|  |                     | Remboursements                         | 738 541 \$          |
|  |                     | Transferts autres régimes              | 752 057 \$          |
|  | <b>9 937 128 \$</b> |  | <b>2 801 165 \$</b> |
| <b>Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice</b> |                     | <b>63 035 433 \$</b>                   |                     |

## Les frais de gestion : Diminution progressive grâce aux nouvelles adhésions et à la hausse des actifs

Le graphique qui suit permet de visualiser la baisse progressive des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des 5 dernières années.

### Graphique 1 et tableau 2 — Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2014-2018

Depuis 5 ans, grâce à la croissance et aux adhésions, une baisse progressive des frais en pourcentage des actifs.



|  | 2014          | 2015          | 2016          | 2017          | 2018          |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Administration (subventions)               | 0,30 %        | 0,00 %        | 0,00 %        | 0,07 %        | 0,06 %        |
| Administration et frais bancaires (caisse) | 1,81 %        | 1,85 %        | 1,50 %        | 1,35 %        | 1,28 %        |
| Gestion de l'actif (caisse)                | 0,55 %        | 0,56 %        | 0,60 %        | 0,65 %        | 0,63 %        |
| <b>TOTAL – En % de l'actif moyen</b>       | <b>2,66 %</b> | <b>2,41 %</b> | <b>2,10 %</b> | <b>2,07 %</b> | <b>1,96 %</b> |

Le graphique et le tableau permettent de constater qu'en 5 ans, les **frais totaux d'administration et de gestion des placements** ont diminué de 2,66 % à 1,96 % de l'actif moyen. Nous avons atteint un objectif : être plus bas que la cible de 2 %, cible symbolique dans la mesure où les frais du Régime sont désormais plus faibles que celui des REER typiques. La croissance des adhésions et des actifs fera diminuer ce taux, augmentant d'autant l'argent restant dans les poches de nos membres sous forme de rente ou de remboursement une fois les frais payés.



Cette année, les **frais d'administration** payés à même la caisse ont connu une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total de 1,35 % à 1,28 %. Tout d'abord, le nombre de nos employées est demeuré stable en 2018 alors que le nombre d'adhésions et le niveau des actifs augmentaient. Par ailleurs, nous avons utilisé la dernière tranche d'une subvention pour la somme de 33 750 \$ (dernière année d'un financement sur 2 ans) versée par le SACAIS. Cela finance une partie de notre programme de formation et nous avons ainsi pu multiplier les formations dans les régions plus éloignées de Montréal. Nous essayons également d'utiliser davantage la formation à distance pour réduire les frais tout en demeurant accessibles à tous les membres dispersés sur l'ensemble du Québec.

Notre adhésion à la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**, où dix régimes participants détenaient des actifs totaux de 429 millions \$, nous fait accéder à plus d'options de placement tout en baissant les frais de gestion des placements. Ceux-ci ont connu une légère baisse entre 2017 et 2018, passant de 0,65 % à 0,63 % de l'actif moyen du Régime, incluant les frais prélevés dans les fonds sous-jacents, pris en compte dans le rendement calculé. En les déduisant, on peut utiliser 0,58 % pour calculer l'écart entre le rendement brut et le rendement net de frais de gestion des placements. La baisse aurait été plus importante (avec des frais de 0,58 %) si nous n'avions pas augmenté de 7 à 15 % notre pondération en immobilier mondial pour réduire d'autant celle en obligations canadiennes. Nous devrions en sortir largement gagnants avec des rendements additionnels. Le tableau 3 illustre l'évolution des frais de gestion et leur ventilation.

**Tableau 3 — Frais de gestion des placements, en \$ et % de l'actif moyen, 2017-2018**

|  | 2018              |               | 2017              |               |
|--|-------------------|---------------|-------------------|---------------|
|  | \$                | % actif moyen | \$                | % actif moyen |
| <b>Frais de gestion des placements</b>   |                   |               |                   |               |
| Frais et honoraires des gestionnaires <i>selon le rapport financier</i>                                  | 258 654 \$        | 0,44 %        | 233 633 \$        | 0,47 %        |
| Honoraires Gardien de valeurs  | 20 679 \$         | 0,04 %        | 23 985 \$         | 0,05 %        |
| Assurance — responsabilité fiduciaire  | 2 259 \$          | 0,00 %        | 3 745 \$          | 0,01 %        |
| Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents <i>et n'apparaissant pas dans le rapport financier</i> | 25 100 \$         | 0,04 %        | 17 200 \$         | 0,03 %        |
| <b>Frais de gestion des placements</b>   | <b>306 692 \$</b> | <b>0,53 %</b> | <b>278 563 \$</b> | <b>0,56 %</b> |
| Honoraires PBI-Conseils en placements <sup>2</sup>   | 58 786 \$         | 0,10 %        | 44 152 \$         | 0,09 %        |
| <b>Total, incluant honoraires-conseils en placements</b>   | <b>365 478 \$</b> | <b>0,63 %</b> | <b>322 715 \$</b> | <b>0,65 %</b> |

La principale source de réduction des frais de gestion des placements provient des frais et honoraires des gestionnaires selon le rapport financier (de 0,47 % à 0,44 %). Cette baisse découle notamment de l'introduction de 4 fonds indiciaires en octobre 2017 pour un peu plus de 10 % de la caisse qui réduisent les frais de gestion des actions étrangères. En contrepartie, notre investissement progressif, depuis novembre 2017, dans un fonds de fonds immobilier mondial financé par une réduction des obligations canadiennes a pour effet net une hausse de nos frais.

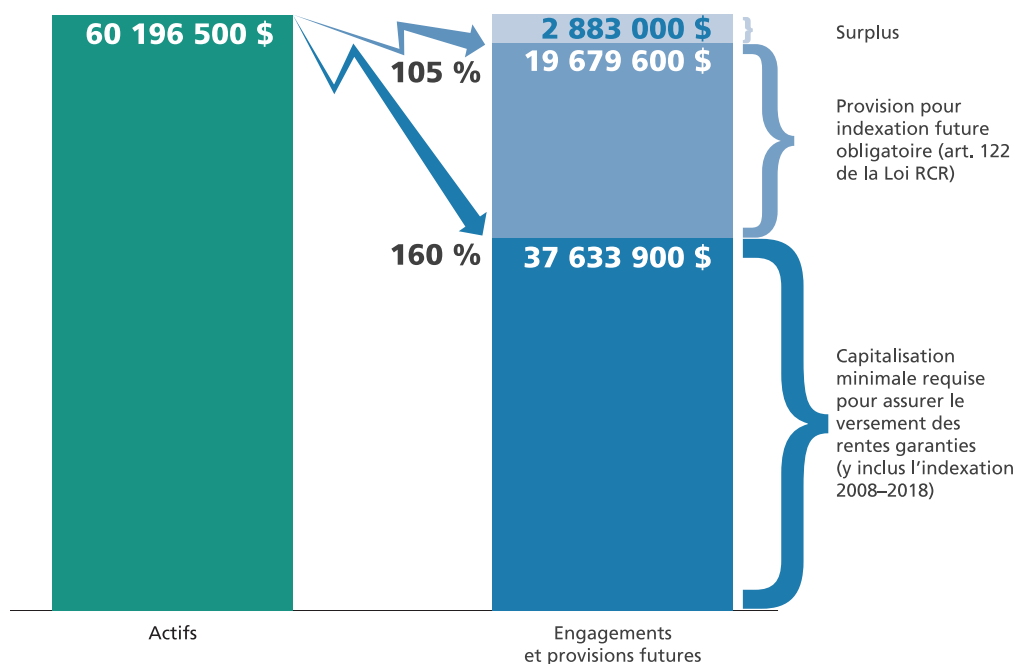
<sup>2</sup> À noter que les honoraires de PBI en 2017 ne couvraient que 11 mois.

Nos frais devraient diminuer au fil des ans avec la hausse de nos actifs. Par exemple, les honoraires de PBI s'élevaient à 0,10 % tant que les actifs de la Fiducie globale étaient inférieurs à 200 millions \$. En mai 2019, avec la hausse des actifs, le taux annualisé s'élevait à 0,076 % et continuera à décroître. Les frais du gardien de valeur décroîtront également puisqu'il s'agit essentiellement de frais fixes. Les frais de certains gestionnaires devraient diminuer progressivement avec cette hausse. Par ailleurs, la décision d'investir progressivement 15 % de la caisse dans des infrastructures mondiales en y transférant des montants investis en obligations et en actions canadiennes augmentera nos frais; cependant, nous devrions être indemnisés adéquatement par des rendements accrus et plus stables.

## ii. Un Régime en bonne situation financière malgré les faibles rendements de l'année

Malgré les faibles rendements, le niveau de réserve élevé accumulé nous permet encore d'afficher une bonne situation financière, comme l'indique le graphique suivant.

**Graphique 2 — Capitalisation du Régime au 31 décembre 2018**



Ce graphique indique que :

- en soustrayant les cotisations volontaires, l'actif du Régime (60 196 500 \$) est égal à **1,6 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participant au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation déjà accordée pour 2008 à 2018. Le Régime affichait un surplus de 60 % par rapport aux rentes garanties acquises ;

- la **Réserve pour indexation** atteint 19 679 600 \$. Elle serait suffisante pour indexer *immédiatement* toutes les rentes acquises au 31 décembre 2018 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante. Ainsi, l'actif est égal à 1,05 fois la valeur des rentes acquises indexées<sup>3</sup>;
- le surplus résiduel s'élève à 2 883 000 \$.

### Les principales sources de gains et pertes en 2017 et 2018

Dans son évaluation, l'actuaire a préparé un tableau des principales sources de gains et pertes expliquant la baisse du surplus actuariel de 4 455 100 \$ à la fin de l'année 2016 à 2 883 000 \$ à la fin de l'année 2018. Plusieurs facteurs financiers, démographiques ainsi que le versement de l'indexation expliquent cette situation. En résumé, le facteur le plus significatif est que le rendement de la caisse net des frais de gestion en 2017-2018 a été plus faible que le 5½ % prévu (perte de 2 268 700 \$ par rapport une baisse du surplus de 1,5 M\$). L'indexation a coûté 1 990 800 \$ (dont le ¼ pour les personnes inactives et retraitées et les ¾ pour les personnes actives); elle a été financée par la portion additionnelle de la cotisation versée en 2017-2018 pour financer l'indexation future.

### L'indexation des rentes pour 2017 et 2018

Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les personnes participantes actives. La décision du comité de retraite d'indexer les deux dernières années a permis que la valeur de la rente acquise suive l'évolution du coût de la vie.

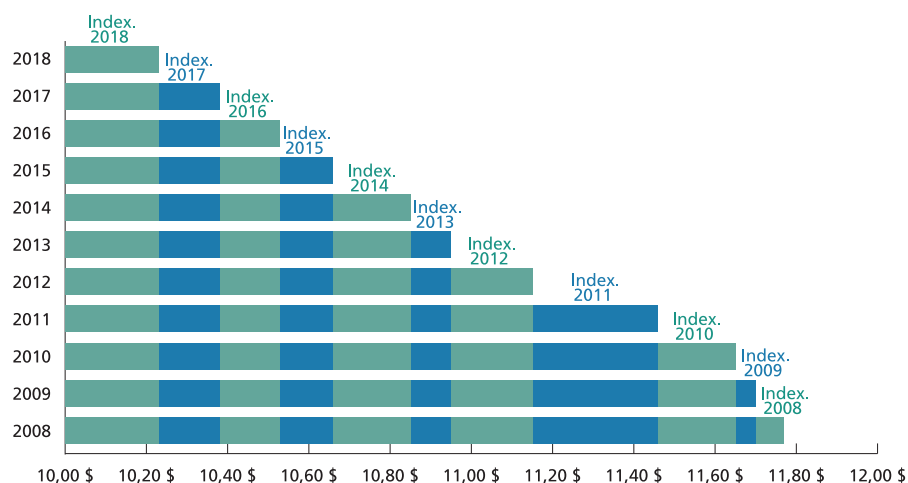
**Tableau 4 — Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime**

| Année | Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année | Indexation effective versée à compter de | Pour les rentes et rachats acquis en | Valeur de la rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$ |
|-------|--|--|--------------------------------------|---|
| 2008  | 0,62 %   | 2011                                     | 2008                                 | 11,77 \$  |
| 2009  | 0,40 %   | 2011                                     | 2008 et 2009                         | 11,69 \$  |
| 2010  | 1,70 %   | 2011                                     | 2008 à 2010                          | 11,65 \$  |
| 2011  | 2,80 %   | 2014                                     | 2008 à 2011                          | 11,45 \$  |
| 2012  | 1,80 %   | 2014                                     | 2008 à 2012                          | 11,14 \$  |
| 2013  | 0,90 %   | 2014                                     | 2008 à 2013                          | 10,94 \$  |
| 2014  | 1,80 %   | 2017                                     | 2008 à 2014                          | 10,85 \$  |
| 2015  | 1,20 %   | 2017                                     | 2008 à 2015                          | 10,66 \$  |
| 2016  | 1,40 %   | 2017                                     | 2008 à 2016                          | 10,53 \$  |
| 2017  | 1,50 %   | 2019                                     | 2008 à 2017                          | 10,38 \$  |
| 2018  | 2,30 %   | 2019                                     | 2008 à 2018                          | 10,23 \$  |

<sup>3</sup> C'est un calcul théorique puisqu'en pratique nous n'avons le droit d'indexer ces rentes qu'au fur et à mesure que les années avanceront et en fonction la situation financière réelle du Régime. Il est toutefois rassurant de savoir que nous avons déjà l'argent requis.

Une autre façon d'illustrer l'impact de l'indexation est de regarder le graphique suivant :

**Graphique 3 — Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée**

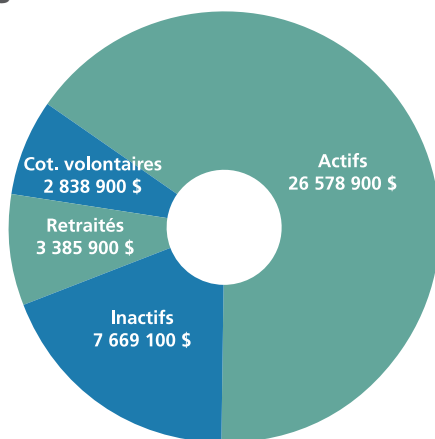


L'indexation accordée pour les rentes acquises fait maintenant partie de la rente garantie et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

### Un régime encore jeune

L'évaluation actuarielle détermine que 66 % des engagements sont envers des personnes participantes actives, 19 % envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives) tandis que 8 % servent à couvrir les rentes des personnes retraitées. Le fait qu'à peine 8 % de notre passif soit dû aux personnes retraitées est un indicateur que notre régime est jeune. Éventuellement, la portion du passif retraité pourrait atteindre et même dépasser 50 % : on parlera alors d'un régime « mature ». Les cotisations volontaires représentent près de 7 % du total du passif. Le principal changement depuis la dernière évaluation actuarielle est que les actifs représentaient alors 73 % des engagements : cette baisse de 7 % est compensée par la hausse du passif des personnes inactives et des retraitées, tel qu'illustré par le graphique 4.

**Graphique 4 - Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2018**



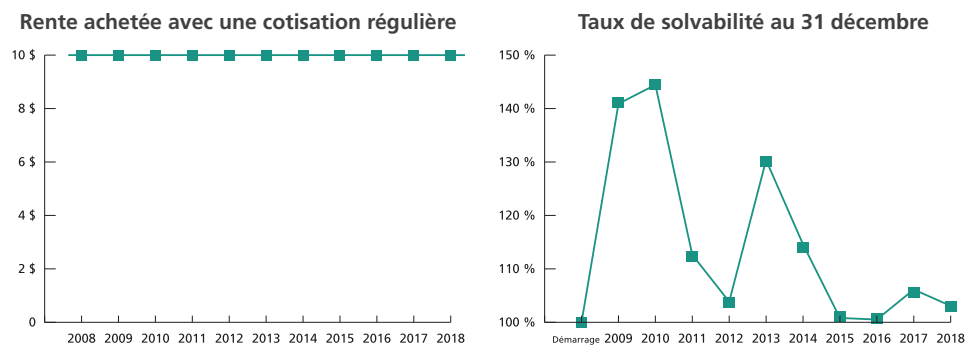
L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

- si le Régime avait été terminé le 31 décembre 2018, il aurait pu rembourser à chaque personne participante 1,031 fois (ou 103,1 %) la valeur de la rente acquise (c'est le taux de solvabilité) ;
- la formule de rente (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place. Les normes actuarielles exigent que l'actuaire calcule le passif du Régime si le rendement attendu était de 1 % plus faible : le passif garanti serait alors augmenté de 18 % et le taux de capitalisation diminuerait de 160 % à 135 %.

Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime. À noter que l'évolution de la solvabilité reflète essentiellement la baisse des taux d'intérêt sur les obligations à long terme du Gouvernement canadien et ne reflète pas à proprement parler la situation financière du Régime.

### Graphiques 5 et 6 — Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Une formule de rente stable depuis le début.



On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018 ainsi que la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans les pages « Fonctionnement et acteurs » de notre site.

### iii. Conclusion

Malgré une année difficile en termes de rendements, le Régime termine avec un léger surplus, une réserve pour indexation pleine et la capacité d'indexer immédiatement les rentes acquises en 2017 et 2018. Ce sont les marges que nous nous étions données les années précédentes qui ont conduit à ce résultat. Nous entendons maintenir la même approche prudente pour le futur afin d'assurer à la fois la sécurité des prestations et la pérennité du Régime.

# LE RENDEMENT DE LA CAISSE DE RETRAITE



## **i. Le rendement de la caisse, un sommaire : une mauvaise année en rendement absolu, mais une bonne dans la mesure où nous avons protégé le capital**

L'année n'a pas été bonne sur le plan des rendements. À elle seule, la bourse canadienne a baissé de 8,99 % ! Pas surprenant que la caisse de retraite typique ait réalisé un rendement médian négatif de -2,75 % ! Certains ont constaté, par le rendement de leur propre REER, que l'année a été mauvaise sur le plan des placements.

Dans cet environnement, notre caisse a obtenu un rendement de 0,50 %, soit 2,27 % de mieux que les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis. Toutefois, ce rendement brut de 0,50 % est en dessous de notre objectif de rendement visé à long terme qui est égal à 5,5 % net de frais, ce qui revient à 6,08 % brut.

Le Régime s'est repris dès le 1<sup>er</sup> trimestre de 2019 !

Le rendement négatif de -3,71 % de notre caisse dans les 3 derniers mois de 2018 excédait tout de même par 1,71 % les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis (-5,42 %). Avec un rendement dans les 3 premiers mois de 2019 de 8,05 %, nous avons complètement récupéré nos pertes de fin d'année. Bonne nouvelle : nos membres ayant des cotisations volontaires ont donc déjà récupéré leurs pertes !

Notre adhésion à la Fiducie globale a été payante. Au 31 mars 2019, nous avons obtenu un rendement annualisé sur 2 ans de 6,88 % par année, soit davantage que les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis (6,08 %).

Sur un horizon de 4 ans, plus adéquat pour évaluer la performance de la caisse, notre rendement annualisé est de 6,00 %, soit 0,64 % de mieux que les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis (5,36 %). Ce taux est légèrement inférieur toutefois au taux de rendement requis à long terme.

### **Les rendements très modestes n'ont aucun impact sur les rentes versées et les rentes acquises !**

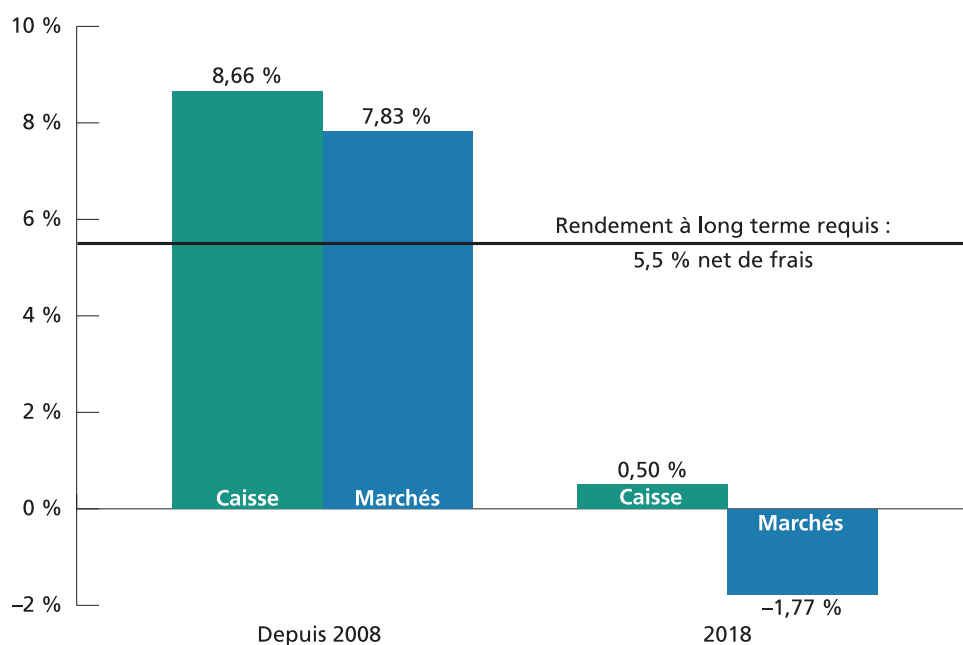
Ces mauvais résultats n'ont aucun impact sur les rentes versées aux personnes retraitées ou les rentes acquises par les personnes cotisantes au Régime puisque les rentes acquises ne sont pas affectées par le rendement ou la situation financière du Régime. Le comité de retraite a également accordé l'indexation pour les années 2017-2018. C'est là toute la différence entre un régime à prestations déterminées comme le nôtre et un REER.

## ii. Le rendement de la caisse plus en détail

La caisse a réalisé un rendement brut de 0,50 %. En tenant compte des frais de gestion des placements de 0,58 %, le rendement net de frais de -0,08 % est inférieur à celui attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, soit 5,5 % net de frais.

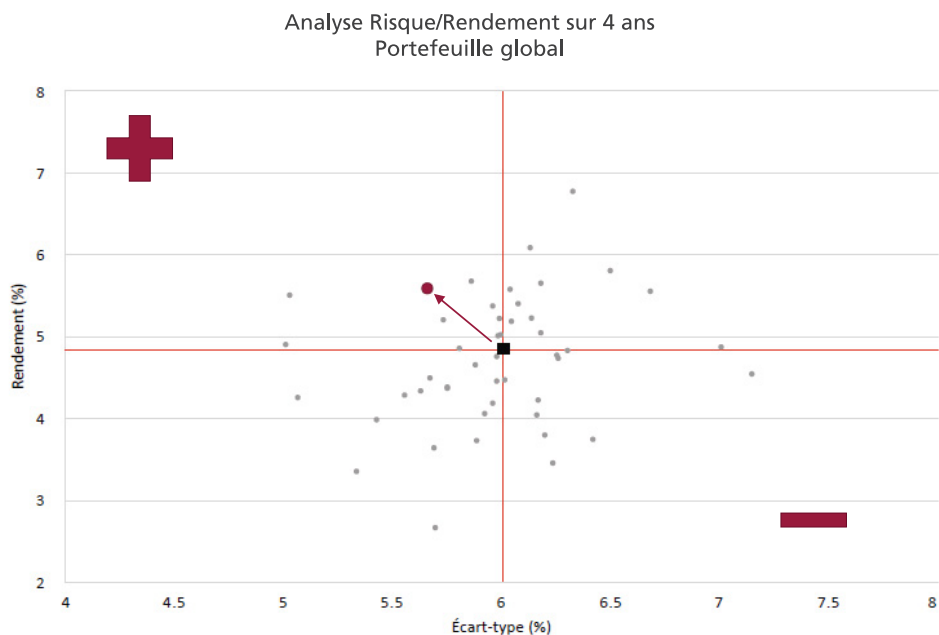
Depuis le début du Régime, notre rendement annualisé s'est élevé à 8,66 %, soit plus que le rendement requis de 5,5 % net de frais, soit environ 6,10 % brut. De plus, nous avons ajouté 0,93 % par année, soit tout près de 1 %, par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis. Le graphique 7 illustre ces deux points.

**Graphique 7 — Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime et pour l'année 2018**



Sur un horizon de 4 ans, plus sensé pour évaluer la performance, la caisse surperforme de 0,75 % les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis (5,59 % vs 4,84 %). Cette surperformance est d'abord attribuable aux actions étrangères (1,37 % de valeur ajoutée). Le graphique suivant est important parce qu'il illustre que notre caisse (le point rouge) a réalisé un meilleur rendement que les indices des marchés dans lesquels nous sommes investis (le carré noir), mais en ayant une performance moins volatile, moins risquée. On remarquera également qu'aucune caisse de retraite dans cet univers de 50 caisses de retraite (les points en gris dans le graphique) n'a réussi à obtenir un rendement plus élevé avec moins de risque que nous. Nous cherchons toujours à être dans le quadrant gauche supérieur.

### Graphique 8 : Analyse risque/rendement de notre caisse de retraite par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis

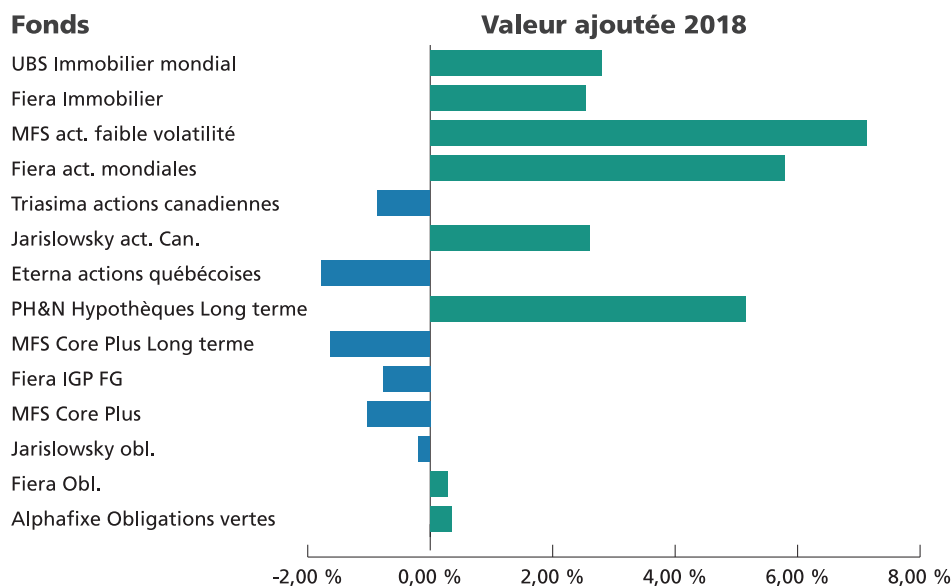


| Nom du produit      | Rendement | Rang | Écart-type | Rang |
|---------------------|-----------|------|------------|------|
| RRFS-GCF            | 5.59      | 10   | 5.66       | 22   |
| Indice portefeuille | 4.84      | 39   | 6.01       | 58   |

Tel qu'illustré par le graphique 9, certains gestionnaires surpassent les marchés en 2018 tandis que d'autres sous-performent. Les surperformances les plus intéressantes ont été en actions mondiales et en immobilier.

### Graphique 9 — Valeur ajoutée (soustraite) des gestionnaires en 2018

#### Fonds





Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années. On y voit que le rendement est très variable, et que nous avons tendance à moins bien faire que les marchés quand ils montent (2014, 2016–2017), mais que nous résistons mieux quand ils sont faibles ou négatifs (2015 et 2018). Sur un horizon de 4 ans, il importe de faire mieux que le marché, avec moins de risque, comme l'indique le graphique 8.

**Tableau 5 — Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2014 à 2018**

|                           | 2018    | 2017    | 2016    | 2015   | 2014    |
|---------------------------|---------|---------|---------|--------|---------|
| Caisse                    | 0,50 %  | 8,86 %  | 9,10 %  | 4,13 % | 10,30 % |
| Portefeuille de référence | -1,77 % | 9,18 %  | 9,33 %  | 3,05 % | 10,98 % |
| Valeur ajoutée            | 2,27 %  | -0,32 % | -0,23 % | 1,08 % | -0,68 % |

### iii. Les cotisations volontaires

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis notre création. Ainsi, 100 \$ investis lors du démarrage vaudraient aujourd'hui 181,59 \$. Le montant a presque doublé.

**Tableau 7 — Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires**

| Année | Taux d'intérêt |
|-------|----------------|
| 2008* | 5,59 %         |
| 2009  | 17,76 %        |
| 2010  | 6,38 %         |
| 2011  | -3,82 %        |
| 2012  | 3,41 %         |
| 2013  | 10,81 %        |
| 2014  | 7,70 %         |
| 2015  | 1,88 %         |
| 2016  | 7,21 %         |
| 2017  | 7,08 %         |
| 2018  | -1,10 %        |

\*La période visée est du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2008.

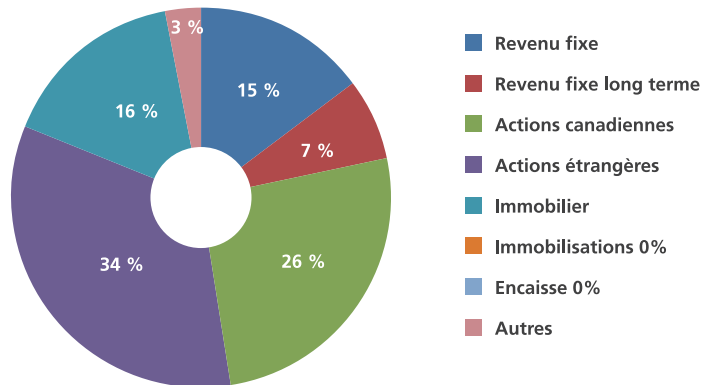
### iv. La structure de gestion de nos placements



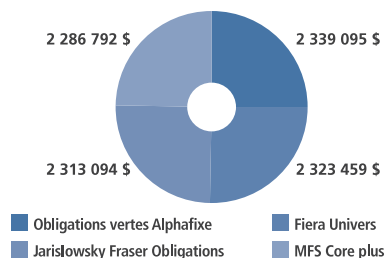
Fiducie Globale  
des Régimes de Retraite  
à Risques Partagés

Rappelons que notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Marie Leahey et Michel Lizée y représentent le Régime et ce dernier préside le comité de placement de la Fiducie globale. Les actifs du Régime étaient répartis ainsi parmi les différentes classes d'actifs, ce qui souligne notre désir d'être aussi diversifiés que possible.

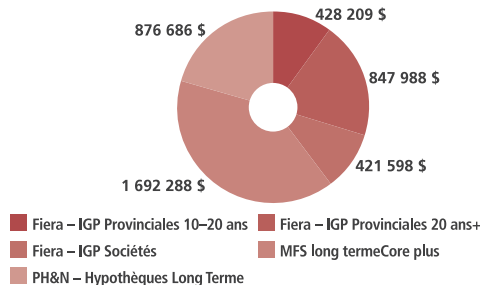
**Graphique 10 — Répartition des actifs par classe d'actifs au 31 décembre 2018 et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs**



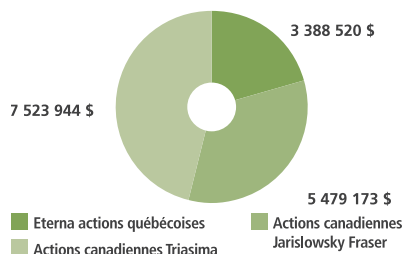
**Revenu fixe (15 %)**  
Total = 9 262 440 \$



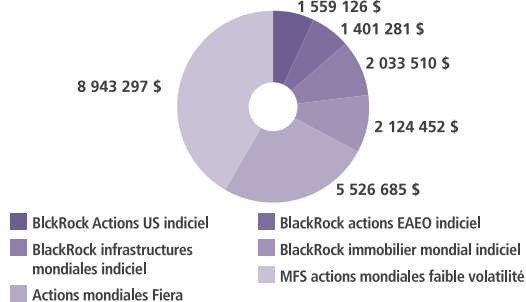
**Revenu fixe long terme (7 %)**  
Total = 4 266 7680 \$



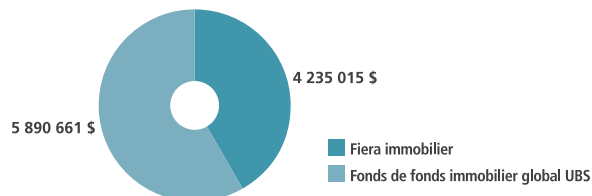
**Actions canadiennes (30 %)**  
Total = 16 391 638 \$



**Actions mondiales (33 %)**  
Total = 21 588 352 \$



**Immobilier (15 %)**  
Total = 10 125 676 \$



Le rapport financier du Régime, disponible sur notre site, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est le suivant : nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations) et de cotes de crédit. Nous respectons le principe de base en placements : « On ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

### **Des changements à la structure de gestion : deux changements apportés ou en voie d'être mis en place en ce qui a trait à la structure de gestion**

- **Hausse de la pondération en immobilier afin d'augmenter le rendement attendu tout en nous diversifiant par rapport aux actions**

Suite à la décision d'investir progressivement dans le fonds immobilier mondial UBS en novembre 2017, la proportion des actifs en immobilier a progressivement augmenté de 11,5 % au début à 13,2 % en février, 14,5 % en avril pour finir l'année à 15 %, notre cible originale. La pondération en obligations canadiennes a été réduite d'autant. Cette décision devrait augmenter le rendement total tout en ajoutant une classe d'actifs différente des actions, réduisant le risque total de la caisse.

- **Dernières démarches en cours avant d'investir dans un fonds mondial en infrastructures géré par UBS**

Beaucoup d'efforts ont été consacrés par PBI et le comité de placement de la Fiducie globale à la négociation avec UBS Asset Management Canada pour la mise sur pied d'un fonds de fonds en infrastructures mondiales. Nous étions l'un des régimes qui insistaient beaucoup pour que ce fonds soit créé afin de diversifier la caisse tout en cherchant du rendement. Le 63 % de la caisse investi en actions (canadiennes et mondiales) nous expose à une forte volatilité, compte tenu de la turbulence des marchés boursiers; il faut réduire cette exposition sans réduire indûment le rendement attendu.

### **Des préoccupations sociales et environnementales dans la détermination du mandat du Fonds en infrastructure**

Notre demande n'était pas simple. Nous ne voulions pas de certaines catégories d'infrastructures telles les Partenariats publics privés (PPP) dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux et des prisons. Nous ne voulions pas participer à une forme de privatisation des services publics. Nous refusions également les infrastructures en énergies fossiles, comme des pipelines ou des dépôts de pétrole par exemple. Malheureusement, il n'existe pas sur le marché de fonds diversifiés qui contiennent ce type d'exclusions ou de restrictions. Pour ces raisons, nous ne sommes pas investis dans la classe d'actifs « Dette en infrastructures » disponible à la Fiducie globale, malgré la performance intéressante des 2 fonds qui s'y trouvent.

Avec ses actifs, sans compter celle d'autres clients de PBI intéressés, la Fiducie globale avait une taille suffisante pour inciter un gestionnaire à négocier un fonds de fonds d'infrastructures mondiales sur mesure répondant à nos préoccupations.

L'image suivante permet de visualiser les grandes catégories d'investissement en infrastructures :

PBI

## Les grandes catégories d'investissement

| SOCIAL  | ÉNERGIE   | TRANSPORT  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hôpitaux</li> <li>▪ Écoles</li> <li>▪ Prisons</li> <li>▪ Édifices gouvernementaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pipelines</li> <li>▪ Tours de transmission</li> <li>▪ Parcs éoliens</li> <li>▪ Parcs solaires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Routes et ponts</li> <li>▪ Installations portuaires</li> <li>▪ Transports en commun</li> <li>▪ Aéroports</li> </ul> |

Nos demandes d'exclusion ont été acceptées. Certaines autres exclusions, à notre demande également, liées à l'eau pour écarter les fonds qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou sur la société ou encore qui restreindraient l'accès à l'eau pour les populations ont été négociées. Dans des cas douteux, PBI détiendra le pouvoir de refuser d'investir dans un fonds.

Un enjeu central est la question des frais pour ce type de fonds de fonds généralement coûteux. Les frais des fonds sous-jacents peuvent représenter 1,42 % de l'actif, auquel il faut ajouter 20 % du rendement excédant 8 %, ajout typique malheureusement dans ce type de fonds. Les frais du fonds de fonds ajouteront à ces frais des fonds sous-jacents des frais additionnels de 0,26 % si les actifs s'élèvent à 75 millions \$ (montant plutôt probable), mais ces frais baissent à 0,06 % si les actifs dépassent 250 millions \$. Nous sommes prêts à vivre avec des frais aussi élevés dans la mesure où PBI estime que le rendement annuel visé de ce fonds, net de frais, devrait s'élever entre 8 et 12 % par année une fois les années de démarrage passées, une cible comparable à d'autres fonds de cette catégorie. L'entente avec UBS est pratiquement ficelée. Il reste à choisir l'administrateur et le gardien de valeurs et à rédiger des contrats. On espère que les premiers investissements pourront se faire avant la fin de l'année 2019.

Notre régime prévoit investir 15 % de la caisse dans ce fonds d'infrastructures, étalé sur les 4 prochaines années. Ce pourcentage proviendra pour les  $\frac{2}{3}$  des actions canadiennes et pour  $\frac{1}{3}$  des obligations canadiennes. Au terme de la transition, nous disposerons d'une caisse mieux diversifiée, comprenant environ la moitié en actions où nos gestionnaires visent à protéger le capital lors des baisses de marché et 30 % de la caisse dans deux classes d'actifs alternatives au rendement intéressant par rapport aux actions, mais peu corrélé avec celles-ci, afin de réduire notre risque total.

# 5

## LES RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

### Les 5 rencontres du comité de retraite en 2018

13-14 mars, 15-16 mai, 11 juin, 18-19 septembre, 4-5 décembre

#### LES PRÉSENCES

|  |           |   |           |
|--|-----------|---|-----------|
| Régis Audet.....                                   | 4,5 sur 5 | Charles Guindon .....                             | 3,5 sur 5 |
| Nathalie Babin .....                               | 4 sur 5   | Nathalie Lachance .....                           | 3,5 sur 5 |
| Céline Béland (mandat terminé<br>en octobre) ..... | 3 sur 4   | Françoise Lefebvre<br>(élue en octobre) .....     | 0,5 sur 1 |
| Francis Boursier<br>(élu en octobre) .....         | 1 sur 1   | Michel Lizée .....                                | 5 sur 5   |
| Anabelle Caron<br>(élue en mai) .....              | 4 sur 4   | Steve Marcoux .....                               | 5 sur 5   |
| Denise Côté<br>(démission en avril) .....          | 0 sur 1   | Pierre Riley<br>(mandat terminé en octobre) ..... | 2 sur 4   |
| Lise Gervais .....                                 | 4,5 sur 5 | Nathalie Roberge .....                            | 4 sur 5   |
| Moustapha Gueye .....                              | 4,5 sur 5 | Maureen Watt .....                                | 4 sur 5   |

### Les 6 rencontres du comité exécutif en 2018

26 février, 7 mai, 14 mai, 4 juin, 7 septembre et 26 novembre

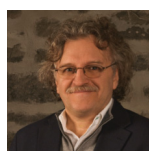
#### LES PRÉSENCES

|  |         |   |         |
|--|---------|---|---------|
| Régis Audet.....                           | 4 sur 6 | Michel Lizée .....                                | 6 sur 6 |
| Anabelle Caron<br>(élue en décembre) ..... | 0 sur 0 | Pierre Riley<br>(mandat terminé en octobre) ..... | 5 sur 6 |
| Lise Gervais .....                         | 6 sur 6 | Nathalie Roberge .....                            | 6 sur 6 |

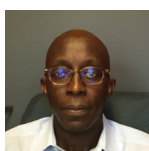
# LES MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE

# 6

## Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)



**Charles Guindon**  
Groupe de ressources  
techniques Bâtir son  
quartier



**Moustapha Gueye**  
Chantier de  
l'économie sociale



**Françoise Lefebvre**  
La Boîte à lettres de  
Longueuil



**Nathalie Roberge**  
Centre d'action  
bénévole de Granby

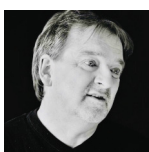


**Maureen Watt**  
Centre justice et foi

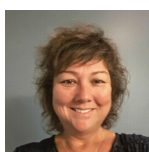


**Francis Boursier (sdv)**  
Centre Horizon Carrière

## Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)



**Régis Audet**  
Centre d'action  
bénévole de Saint-  
Alphonse-Nouvelle

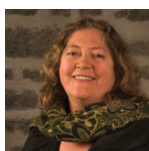


**Nathalie Babin (sdv)**  
Centr'elles, comité  
d'action des femmes  
d'Avignon

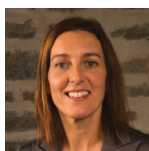
## Membres représentant les groupes (4)



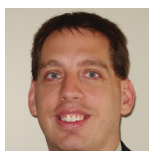
**Anabelle Caron**  
Centre de santé des  
femmes de Montréal



**Lise Gervais**  
Relais-femmes

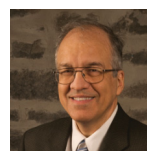


**Nathalie Lachance**  
Carrefour Jeunesse  
Emploi Thérèse-de-  
Blainville



**Steve Marcoux**  
Centre des aînés de  
Pointe-Saint-Charles

## Membre indépendant (1)



**Michel Lizée**  
Retraité, Service aux  
collectivités, UQAM  
(Montréal)

# 7

## LE PROFIL DES GROUPES ADHÉRENTS, DES PERSONNES PARTICIPANTES ET RETRAITÉES

### Groupes adhérents au 31 décembre 2018

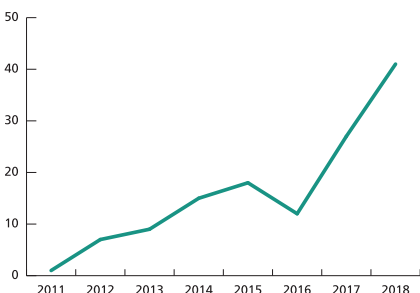
|  |  |
|--|--|
| NOMBRE.....                                | 690 (726 en juin 2019)                                 |
| TAILLE.....                                | 1 à 183 personnes salariées<br>Moyenne par groupe : 11 |
| RÉGIONS.....                               | 17 régions administratives                             |
| SECTEURS.....                              | Plus de 20 secteurs                                    |
| TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE..... | 3 %  |

### Personnes participantes au 31 décembre 2018

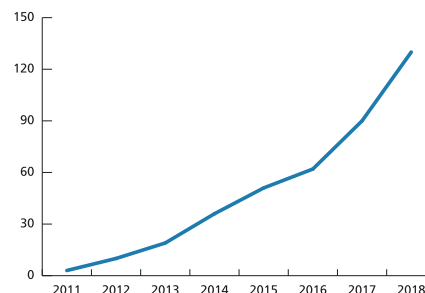
|   |                                |
|---|--------------------------------|
| NOMBRE.....                                       | 7 294 (+de 7 857 en juin 2019) |
| ÂGE MOYEN DES PERSONNES ACTIVES ET INACTIVES..... | 42,1 ans                       |
| ÂGE MOYEN DES PERSONNES ACTIVES.....              | 43,7 ans                       |
| SEXE (personnes participantes actives).....       | 84 % femmes 16% hommes         |
| SALAIRE DE BASE MÉDIAN.....                       | 37 800 \$                      |
| TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE.....        | 2,4 %                          |

### Personnes retraitées\* au 31 décembre 2018

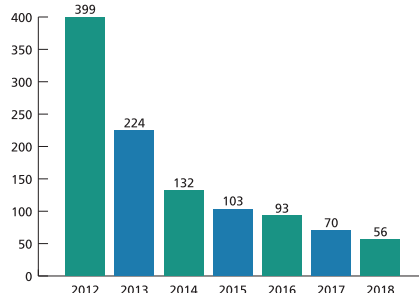
#### Nouvelles personnes retraitées par année



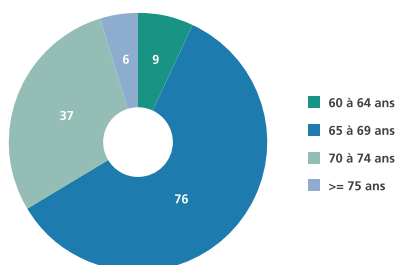
#### Nombre de personnes retraitées



#### Ratio du nombre de personnes participantes par personne retraitée



### Ventilation des retraité.e.s et bénéficiaires par groupe d'âge au 31 décembre 2018



|  |                         |
|--|-------------------------|
| TOTAL DES PERSONNES RETRAITÉES.....    | 128 (142 en juin 2019)  |
| SEXE.....                              | 107 femmes<br>21 hommes |
| AGE MOYEN DU DÉPART À LA RETRAITE..... | 66,3 ANS                |
| Rente annuelle moyenne**.....          | 2 088 \$                |

\*Comprend également les bénéficiaires conjointes ou conjoints survivants.

\*\* La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres facteurs sont les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.

## Des remerciements spéciaux

Deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'elles ont fait et tout ce qu'elles continueront de faire.



**UQÀM** Service aux collectivités  
Université du Québec à Montréal

## Des remerciements à nos fournisseurs



*Amstutz Inc.*  
*Comptables Professionnels Agréés*



**RÉGIME  
DE RETRAITE**  
des groupes  
communautaires  
et de femmes

2415, rue Montgomery  
Montréal (Québec) H2K 2S2  
Tél. : 514 878-4473  
Sans frais : 1 888 978-4473  
rrfs-gcf@regimeretraite.ca  
regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231  
Retraite Québec Numéro d'enregistrement : 38001